

**C'est pas plus mal**  
que si c'était pire !

## Requalification ATE en TE : la pagaille annoncée est bien là ...

Comme anticipé dans notre flash précédent ([http://snfsu.org/IMG/pdf/flash\\_info\\_no10\\_groupe\\_de\\_travail\\_requalification\\_ate\\_en\\_te\\_une\\_belle\\_pagaille\\_en\\_perspective\\_cle4876ba.pdf](http://snfsu.org/IMG/pdf/flash_info_no10_groupe_de_travail_requalification_ate_en_te_une_belle_pagaille_en_perspective_cle4876ba.pdf)), l'exercice de requalification d'ATE en TE tourne au fiasco du fait notamment :

- d'un timing ultra serré qui **ne permet pas de mener sereinement cet exercice**,
- **d'un processus mené différemment d'une Dir à l'autre** (dans plusieurs Dir les chefs de service ont vu le tableau des promovables arrivé avec la notation complète de leurs agents préalablement remplie alors que dans d'autres Dir ce sont bien les CSD qui ont mené l'exercice d'évaluation).



Tout cela s'ajoute à la nature de l'exercice (nomination au mérite qui ne dit pas son nom !) pour installer parfois une **drôle d'ambiance dans les services**.

Cerise sur le gâteau, **la section SNE-FSU ONEMA vient de lever un beau lièvre !** En effet, alors que l'un des critères affiché permettant d'être promovable était une ancienneté dans le corps minimum de 10 années, nous avons pointé à la DRH Onema que le décret gérant le corps des techniciens (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000771277&categorieLien=id>) ayant été modifié début mai 2016, mentionne dorénavant : "comptant au moins 9 ans dans les services publics". **Cela change la donne !**

La DRH partage notre analyse et nous a indiqué qu'elle allait saisir le ministère (puisque c'est eux qui sont à l'origine de l'exercice) pour connaître leurs consignes. **Il se pourrait donc que le travail de notation reprenne pour de nouveaux candidats !** A suivre...



Nous invitons donc de nouveau chaque encadrant à suivre les consignes de l'Intersyndicale en refusant de s'associer à cet exercice galvaudé.

Pour information, la Direction de l'ONCFS a déjà communiqué sur le sujet auprès de ses agents depuis plusieurs jours. Il semble donc que la communication entre établissements soit brouillée ! La mutualisation est encore loin....

Au sujet des grilles d'évaluation et au vu des retours de terrain, **le SNE-FSU ONEMA a demandé à la DRH d'envoyer une consigne vers les Dir pour que chaque agent puisse avoir accès à sa fiche de notation.** Cette demande a été entendue et le message devrait être passé rapidement.